

PROCÈS ET AMENDES À FOISON : LA RÉPRESSION JUDICIAIRE S'INTENSIFIE CONTRE GREENPEACE



[Dimitar Dilkoff / AFP](#)

Après avoir interpellé en mars Emmanuel Macron et Rafael Grossi, directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique au Sommet mondial sur l'énergie nucléaire, ils encourent jusqu'à trois ans de prison et 45 000 euros d'amende. Deux militants de Greenpeace sont jugés aujourd'hui pour « *faux et usage de faux* » à cause des tours de cou qu'ils portaient à l'événement, semblables à des accréditations officielles. Ce n'est qu'un nouvel exemple de la répression judiciaire contre l'ONG qui croule sous les procès et amendes pour être réduite au silence.



[Lire la suite](#)



À lire aussi

« Les marches pour le climat et la justice sociale doivent être aussi antiracistes et anticoloniales »

Demain, c'est le retour des marches pour le climat. Des cortèges s'élanceront dans près de 250 villes pour exiger des plans d'adaptation et d'atténuation face au réchauffement climatique. « *Ces enjeux ne peuvent être traités indépendamment des systèmes de domination coloniale et impérialiste* », écrit dans cette tribune Kim Vo Dinh, du Collectif Vietnam-Dioxine. Car il n'y a pas de justice climatique sans lutte anticoloniale et antiraciste.

Nouveau logo sur le bien-être animal : un marketing « trompeur » et « outrancier »

Depuis quelques jours, vous l'avez peut-être vu apparaître sur des poulets en supermarché : la mention « *Bien-être animal — filière agricole engagée* ». Lancé par groupe LDC qui détient Le Gaulois et Maître Coq, ce logo est trompeur, selon des ONG. Car ces poulets, issus

de souche à croissance ultrarapide sont 19 par m² dans les élevages. Seule l'étiquette Bien-être animal, qui indique un score de A à E et le mode d'élevage, est fiable.

L'Europe met un stop au greenwashing des marques

Les logos trompeurs ne sont pas réservés aux poulets. Biscuits, yaourts, cosmétiques... Beaucoup de produits sont vendus avec les mentions « *bons pour la planète* » ou « *respectueux de l'environnement* ». Ces labels soi-disant écolos créés par les entreprises vont disparaître. Du moins en théorie. Une directive européenne les interdit à partir de dimanche. Mais la France tarde à transposer ces nouvelles règles dans son droit interne.



L'entretien



Joël Saget / AFP

Joe Sacco : « Il faut se confronter à la réalité de ce qu'est un

génocide »

Auteur avec Chris Hedges de *Requiem pour Gaza*, le dessinateur Joe Sacco revient, dans cet entretien, sur la situation en Palestine et montre à quel point le génocide affecte la démocratie et les libertés des pays occidentaux.



[Lire la suite](#)